

## **PLENIERE N°1 : GESTION FORESTIERE ET MOBILISATION DU BOIS.**

### **INTRODUCTION**

Les propositions du rapport Ballu : **12 Mm3 de plus en 2012 et 20 Mm3 en 2020.**

Pour atteindre cet objectif de développer la gestion forestière et d'augmenter la mobilisation du bois, dans les forêts morcelées et hétérogènes du type de celles des massifs de Dordogne, **il faut atteindre un public nouveau et très important dont la priorité n'est pas, jusqu'à ce jour, la récolte de bois et la gestion des peuplements.**

Points émanants d'un groupe de travail constitué en Dordogne, comprenant : Le syndicat des propriétaires forestiers de la Dordogne, la CAFSA, Interbois Périgord, la chambre d'agriculture et le Conseil général.

### **LES CARACTERISTIQUES DES MASSIFS MORCELES :**

- Un % important des propriétaires n'a pas pour objectif principal la gestion sylvicole de son patrimoine
- Toutes les activités tendant à promouvoir de la gestion et la mobilisation des bois nécessitent des efforts plus importants et plus coûteux du fait de la multiplicité des acteurs à convaincre.  
Les récoltes et les travaux sont souvent plus compliqués (accès, limites) et plus coûteuse (taillies des chantiers).

Handicaps à l'exploitation :

Les pôles d'intérêt du propriétaire sont le paysage, le patrimoine, la chasse et non la production ou la récolte de bois,

Les peuplements sont trop pauvres ou les parcelles trop petites pour produire un revenu significatif,

La propriété est trop morcelée ou trop petite pour que le propriétaire s'intéresse à sa gestion,

La coupe peut être retardée pour attendre un besoin financier prévu ultérieurement.

**Les pistes pour inciter à des exploitations supplémentaires passent par des débouchés rémunérateurs, par un soutien à l'exploitation forestière et par des incitations permettant aux propriétaires d'intensifier leur gestion sylvicole ou d'y accéder. Cet ensemble ne peut être atteint que par une animation soutenue.**

### **LA GESTION SYLVICOLE :**

L'exploitation :

Le matériel,  
doit être simple, robuste et moins coûteux

**.Exemple** : des expérimentations sont menées en Dordogne par la CAFSA dans ce sens pour l'exploitation des châtaigniers secs.

Les bucherons, sont indispensables sur ce type de massifs où tout ne peut être mécanisé. Il est nécessaire de conforter leur présence.

**Exemple** : les actions de l'association des Entrepreneurs de Travaux Forestiers d'Aquitaine et la question des groupements d'employeurs.

La sylviculture : Les objectifs de son développement :

Augmenter la qualité des bois produits

Récolter les peuplements médiocres et les remplacer par des plus productifs

Gagner progressivement de nouveaux propriétaires à la gestion

Augmenter la séquestration du carbone

Les moyens : des aides qui doivent

Cibler les investissements indispensables (faible rentabilité, voir déficit d'exploitation)

Etre adaptées aux particularités du terrain,

Soutenir des itinéraires techniques souples mais un contrôle rigoureux

Etre forfaitaires, les propriétaires apportant leur autofinancement per leur travail

Etre attribuées à partir de dossiers simples pour leur constitution, leur suivi, leur contrôle et leur financement.

## **L'ANIMATION FORESTIERE :**

Aucun programme imaginé pour rénover ou améliorer la gestion (récolte ou sylviculture) dans un massif forestier divisé entre de nombreux propriétaires, composé de propriétés morcelées et de forêts hétérogènes, ne peut être mené à bien sans une animation importante et durable.

La communication :

L'exemple et l'échange sont prépondérants en milieu rural. Les rencontres dans le cadre des Groupements de Développement Forestier (GDF) permettent à un propriétaire qui s'initie à la gestion de ne pas être seul en face de sa forêt. Elles ont de plus un effet multiplicateur des informations apportées par les techniciens. Par ailleurs ces groupements ont développé une revue trimestrielle à l'usage de leurs adhérents. L'ensemble de cette communication bénéficie du partenariat du Conseil général.

La proximité :

Un grand nombre de propriétaires ne rencontrent ni experts, ni coopérative, ni technicien. Des moyens locaux pour une animation de proximité de premier niveau doivent permettre de les orienter vers les techniciens.

Les communautés de communes au travers de leur compétence de gestion de l'espace peuvent jouer un rôle de relais local important dans ce processus.

## **CONCLUSION**

Le Département de la Dordogne partage la conclusion de ce rapport « *Prolonger par une concertation avec la profession, les milieux industriels et financiers, les **collectivités locales** et les organismes intéressés par la forêt... ».*

En effet les collectivités locales seront de plus en plus sollicitées dans des régions comme la Dordogne où la forêt a un impact sur la vie rurale. Cela nécessitera de bien cibler les secteurs d'intervention, les objectifs, ainsi que de travailler en concertation avec tous les acteurs (plans) et d'utiliser des méthodes (complémentarité animation de proximité et organismes de développement) qui donnent les meilleurs espoirs de réussite à moyen terme, le court terme n'étant pas à l'échelle de la forêt. *mais des moyens supplémentaires seront nécessaires.*

**François CROUZAL**

**Chef de Service Forêt-Aménagement Foncier**

**Tél. : 05.53.06.82.60 - 06.80.93.57.64**

**Fax : 05.53.06.80.28**

**E-mail : [f.crouzal@dordogne.fr](mailto:f.crouzal@dordogne.fr)**